



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES**  
**École Carignan-Salières**

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenue le 17 décembre 2018 à 18 h 30, au restaurant La Cochonne Rit de Chambly**

**No. Résolution**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mme Sylvie Boucher	Parent
Mme Karine Verreault	Parent
Mme Kim Rémillard	Parent
M. Guillaume Girard	Parent
M. Charles-Antoine Godue-Faucher	Parent
Mme Anne Jourdain	Responsable du service de garde
Mme Peggy Charest	Représentante du personnel professionnel
Mme Isabelle Dupuis	Enseignante
Mme Catherine Saulnier	Enseignante
Mme Josette Langevin	Enseignante

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT**

Mme Martine Fréchette	Directrice
Mme Édith Labrosse	Membre de la communauté
M. Martin Bolduc	Parent substitut
Mme Line Germain	Directrice adjointe

**ORDRE DU JOUR PROPOSÉ**

1. Accueil
  - 1.1 Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée à 18 h 47

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Monsieur Guillaume Girard est nommé

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 17-12-2018

La lecture de l'ordre du jour étant faite par Kim Rémillard. Il est proposé par Isabelle Dupuis d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

CE-131-18-19-15

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 26 novembre 2018

Quelques corrections sont apportées au procès-verbal du 26 novembre 2018 :

- Ajustement au point 7.2.3, afin de changer le mot « congé » par « pédagogique ».

Il est proposé par Anne Jourdain d'adopter le procès-verbal de la réunion du 26 novembre dernier.

CE-131-18-19-16

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



5. Affaires relatives au procès-verbal du 2018-11-26

Aucune remarque à ce point.

6. Parole au public

Aucune personne du public n'était présente à la rencontre.

7. Étude des dossiers

DÉCISION

7.1.1 Approuver la révision budgétaire

Il a été proposé par Kim Rémillard d'adopter la révision budgétaire à la prochaine rencontre. Le point est reporté en février.

7.1.2 Adopter la reddition de compte des mesures applicables à l'école

Mme Martine Fréchette présente les détails de la reddition. Plusieurs questions et réponses permettent de bien comprendre le document détaillé.

Il a été proposé par Charles-Antoine Godue-Faucher d'adopter la reddition de compte des mesures applicables à l'école tel que présenté.

CE-131-18-19-17

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

7.1.3 Approuver une activité éducative

L'activité Archéophone-La Nouvelle-France pour la 4<sup>e</sup> année, offerte pendant les heures de classe du 26 février 2019, est présentée. Celle-ci sera gratuite pour les élèves, puisque l'école assumera les coûts de 3,45 \$ par enfant.

Il a été proposé par Charles-Antoine Godue-Faucher d'approuver l'activité éducative telle que présentée.

CE-131-18-19-18

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

DISCUSSION :

7.2.1 Projet éducatif (suite)

Mme Martine Fréchette continue la présentation du projet éducatif, débutée lors de l'assemblée d'octobre 2018. Suite à l'information amassée dans le sondage de novembre 2017, nous pouvons remarquer que certains résultats sont davantage positifs comparativement à la moyenne de la commission scolaire. Une amélioration



serait à prévoir au sujet de l'information transmise par l'école aux parents et élèves, pour faciliter la transition vers le secondaire.

Une emphase importante devra être mise sur l'aspect du climat sain et sécuritaire à l'école, voyant que le résultat moyen se retrouve sous la barre du 8.

Dans le cadre de la rubrique « Équipe-École », il est mentionné que des changements sont en cours en ce moment afin d'aider à améliorer la situation. De plus, nous reconnaissons que la technologie serait à améliorer. Finalement, une emphase particulière doit être mise sur la valorisation du personnel et sur les membres de l'école.

Réussite des élèves à l'école: Les garçons réussissent moins bien que les filles, avec une différence allant parfois jusqu'à 20 % dans certains paliers comparatifs.

#### INFORMATION

##### 7.3.1 Parole aux membres

Mme Line Germain, la nouvelle directrice adjointe, se présente aux membres du comité d'établissement.

Mme Anne Jourdain mentionne qu'une enseignante en T.E.E. (technique d'éducation à l'enfance) propose un programme nommé Luluberlu pour adresser certaines problématiques chez l'élève, tel que l'entêtement.

Mme Martine Fréchette partage le désir d'effectuer un suivi pour faire suite à la formation offerte au personnel de soutien, entre janvier et juin, dans le but d'assurer une application des trucs et astuces au quotidien.

Une conférence sur les devoirs sera offerte en soirée aux parents, le 7 février prochain.

##### 7.3.2 Parole au représentant du comité de parents

Aucun commentaire particulier n'est émis.

##### 7.3.3 Parole à la représentante de l'OPP

OPP – Mme Line Germain résume la dernière rencontre de l'OPP qui est composé de 8 parents. Il en est ressorti que toute campagne de financement doit avoir un objectif clair, tel que : financement d'une activité culturelle, une activité de fin d'année, etc. Pour le moment, l'école a assez d'argent pour financer ses activités.

Suite aux 2 dernières expériences au niveau de la photo scolaire annuelle, il est suggéré par le comité de repartir en soumission en prévision de la prochaine année scolaire.



7.3.4

Mme Édith Labrosse offre des mises à jour en provenance du conseil de la municipalité de Carignan :

La ville désire entretenir la butte derrière l'école adéquatement dès le printemps et ce tout au courant de l'été, ce qui permettrait d'éviter de perdre ballons et accessoires pouvant s'y retrouver.

Il semble y avoir un problème avec la sécurité en lien avec l'entrée du stationnement et la sortie des autobus. À ce sujet, le 9 janvier prochain, Vincent Tanguay « Directeur général de la ville » et Luc Lapointe « Directeur général de la commission scolaire » se rencontreront pour parler de ces problématiques. Le sujet du débarcadère à l'entrée du stationnement sera aussi abordé et clarifié, car il semble qu'il n'appartienne pas à la ville, mais bien à la commission. Dans le cas échéant, la ville permettrait à l'école de retirer les lignes. Un réaménagement du stationnement serait aussi envisagé.

8. Varia

Aucun sujet.

9. Prochaine rencontre et levée de l'Assemblée

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 25 février à 19 h.

Il est proposé par Kim Rémillard de lever l'assemblée à 21h05

CE-131-18-19-19

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<i>Direction :</i>	Martine Fréchette	Date : ___/___/___	
<i>Présidente :</i>	Kim Rémillard	Date : ___/___/___	